INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA PRÉSENTATION DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices et le formulaire de demande.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vous pouvez soumettre votre demande dûment remplie soit par courriel (de préférence), par la poste ou par service de messagerie.

Si vous soumettez votre demande **par la poste ou par service de messagerie**

Votre demande dûment remplie doit être envoyée en **1** envoi seulement; nous n’accepterons pas les envois multiples**.**

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être oblitéré par la poste au plus tard à la date limite.

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui exigé sur une clé USB (nous n’accepterons pas d’autres formats).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

Si vous soumettez votre demande **par courriel**

* la taille maximale du courriel, y compris les pièces jointes, doit être de **25Mo.**
* Nous accepterons uniquement **1 courriel et 1 clé USB** (contenant le matériel d’appui) par la poste par demande.

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être soumis au plus tard à 23 h 59, heure locale de votre région, le jour de la date limite (ou avant).

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui requis (qui peut être envoyé séparément par la poste ou par service de messagerie).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

**Matériel d’appui**

Pour les composantes de programme qui exigent du matériel d’appui, les formats suivants sont acceptés :

* **Liens pour téléversements** vers [SoundCloud](https://soundcloud.com) [https://soundcloud.com/], [Vimeo](https://vimeo.com) [https://vimeo.com/] ou [YouTube](https://www.youtube.com) [https://www.youtube.com]
* Les liens doivent mener directement vers votre matériel d’appui et ne doivent pas exiger la poursuite de la navigation dans un site web ni le téléchargement de fichiers.
* Les URL doivent être accessibles pendant toute la durée du processus d’évaluation. Le Conseil des arts n’est pas responsable des liens qui ne fonctionnent pas.
* **Pièces jointes** accompagnant une demande soumise par courriel
* nous n’acceptons pas les fichiers condensés comme .zip, .rar, .7zip, etc., htm, ou .html ni les fichiers exécutables comme .exe, .com, etc.
* **Clés USB** pour les demandes soumises par la poste ou par service de messagerie
Si vous soumettez votre demande par courriel mais que vous n’êtes pas en mesure de respecter la limite de 25Mo pour votre matériel d’appui, vous pouvez l’envoyer par la poste ou par service de messagerie. **Vous devez indiquer, avec l’envoi de votre clé USB**:
* le nom utilisé pour la demande de subvention
* le nom de la composante à laquelle vous présentez une demande

Le matériel d’appui soumis par la poste doit être oblitéré au plus tard à la date limite.

****CRÉER, CONNAÎTRE ET PARTAGER :

Projets à court terme

La composante **Projets à court terme** du programme *Créer, connaître et partager* finance les artistes professionnels et les artistes en devenir, les passeurs culturels, les professionnels des milieux artistique et culturel, les groupes, les collectifs et les organismes Inuit, Métis et des Premières Nations qui travaillent dans toutes les disciplines. Les subventions offrent un soutien à toute combinaison d’activités pour des projets d’une durée d’un an ou moins qui sont admissibles au programme *Créer, connaître et partager.*

Le programme *Créer, connaître et partager* soutient des activités dans 3 grands domaines :

* **Créer** offre un soutien à la recherche, à la production et à la création de nouvelles œuvres.
* **Connaître** offre un soutien à la conservation, à l’entretien, à l’innovation et à la transmission des connaissances culturelles et de la pratique créative. Le discours critique contemporain et historique, la formation artistique ou culturelle, les initiatives qui visent à transmettre des connaissances culturelles aux jeunes générations par la pratique artistique, ainsi que le renouvellement et la conservation de l’art traditionnel en font partie.
* **Partager** offre un soutien à la diffusion, à l’exposition, à la présentation et à la distribution d’œuvres d’artistes Inuit, Métis et des Premières Nations qui enrichissent et inspirent les communautés du Canada et de l’étranger.

Si vous faites une demande pour la première fois, nous vous suggérons fortement de contacter un agent de programme (voir la section **PERSONNE-RESSOURCE**)**.**

Les personnes sourdes ou handicapées, y compris celles vivant avec une maladie mentale, et qui ont besoin d’aide à n’importe quelle étape du processus de demande ont possiblement droit à une [**aide supplémentaire**](http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire).

**Type de subvention** – [**projet**](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Dates limites d’inscription**

* 23 mai 2017
* 21 septembre 2017
* 21 décembre 2017
* 21 mars 2018

**Montant de la subvention** –Jusqu’à concurrence de 100 000 $

De plus, une **[Allocation pour les collectivités éloignées](http://conseildesarts.ca/glossaire/allocation-pour-les-collectivites-eloignees)**peut être offerte.

**Annonce des résultats** — habituellement, dans un délai de 3 mois, à compter de la date limite

**Restrictions** – Vous pouvez présenter 2 demandes par année à cette composante (1er mars au 28-29 février). Les subventions ne peuvent pas se chevaucher dans le temps avec une autre subvention de Projets à court terme ni être liées à des activités qui bénéficient d’une subvention de la composante Projets à long terme.

Le **[nombre de demandes que vous pouvez présenter](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention)** au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité.

# Objectifs du programme *Créer, connaître et partager*

* Appuyer la capacité créatrice et le perfectionnement professionnel des artistes et des groupes et organismes artistiques Inuit, Métis et des Premières Nations
* Encourager la conservation, le renouvellement et la transmission de la pratique créative et des connaissances culturelles des Inuit, des Métis et des Premières Nations
* Appuyer l’exploration, la création et la production d’œuvres contemporaines et traditionnelles par des artistes Inuit, Métis et des Premières Nations
* Appuyer la présentation, l’exposition et le partage d’œuvres d’artistes Inuit, Métis et des Premières Nations, au Canada et à l’étranger
* Renforcer et soutenir la présence de l’art des Inuit, des Métis et des Premières Nations

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le **[portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)** au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

* Artistes professionnels Inuit, Métis et des Premières Nations
* Artistes en devenir Inuit, Métis et des Premières Nationsqui ont un artiste professionnel comme mentor
* Professionnels des milieux artistique et culturel Inuit, Métis et des Premières Nations
* Passeurs culturels Inuit, Métis et des Premières Nations
* Groupes Inuit, Métis et des Premières Nations
* Organismes à but lucratif Inuit, Métis et des Premières qui sont en activité depuis au moins 2 ans
* Organismes sans but lucratif Inuit, Métis et des Premières Nations

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) peuvent faire une demande pour des projets exceptionnels qui dépassent le cadre de leurs activités régulières. Il est de votre responsabilité de démontrer la nature exceptionnelle de votre projet.

Pour les individus seulement : votre candidature pourrait être prise en considération pour un **[prix](http://conseildesarts.ca/financement/prix)** sur la base de l’information que vous soumettez dans votre demande de subvention et votre profil de candidat. Si vous ne voulez pas être considéré pour un prix, veuillez envoyer un courriel à prix@conseildesarts.ca en prenant soin d’indiquer RETRAIT dans la ligne d’objet.

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vos activités doivent être menées par des artistes, des passeurs culturels ou des professionnels des milieux artistiques et culturel admissibles Inuit, Métis ou des Premières Nations et elles peuvent inclure la participation ou la collaboration d’artistes non autochtones. Vous pouvez soumettre une demande pour toute combinaison d’activités d’un an ou moins qui sont admissibles au programme *Créer, connaître et partager,* y compris :

* ***Créer*** — la recherche; la création; la production; le discours critique (y compris la recherche ou la rédaction); les résidences; les collaborations
* ***Connaître*** — les mentorats; la formation artistique; les initiatives communautaires visant à inspirer les jeunes par la pratique artistique; la préservation de la langue par des pratiques artistiques; la transmission intergénérationnelle des connaissances artistiques; le maintien des connaissances traditionnelles par la pratique artistique; l’accroissement de la capacité administrative, artistique, culturelle ou organisationnelle; la recherche; les collaborations
* ***Partager*** — les expositions locales, régionales, nationales et internationales; la mise en œuvre de stratégies de diffusion et la réalisation d’objectifs organisationnels; les activités d’édition; les rassemblements comportant des pratiques artistiques; les collaborations; le marketing et la publicité; les présentations, festivals et vitrines; les événements de réseautage portant sur des pratiques artistiques; les activités de rayonnement

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités qui se déroulent avant la date de début du projet, ou financées par une autre composante du programme *Créer, connaître et partager* ou par un autre programme du Conseil des arts. De plus, vous ne pouvez pas présenter de demande pour des activitésqui figurent sur la **[liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles)**.

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Tous les frais encourus pour soutenir les activités mentionnées ci-haut, y compris les frais de subsistance

# ÉVALUATION - Comment se prennent les décisions?

C’est un **[comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs)** autochtone lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évalue votre demande de la composante **Projets à court terme** du programme *Créer, connaître et partager*, en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Pertinence 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* La clarté de votre pensée artistique ou culturelle
* La qualité de vos œuvres antérieures et de celles d’autres participants clés, le cas échéant
* La rigueur de votre démarche artistique, critique, de programmation ou de conservation

**Impact 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* La contribution à votre développement artistique ou culturel
* L’avancement de votre pratique artistique ou culturelle, ou l’enrichissement de la vie culturelle de votre communauté

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Un budget réaliste, y compris d’autres sources de revenus, l’utilisation efficace des ressources et les cachets à verser aux participants du projet
* Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires pour mener à bien le projet

**Investissement dans les ressources humaines Inuit, Métis et des Premières Nations**

* Votre projet doit comprendre une représentation raisonnable de participants et de postes clés attribués à des Inuit, des Métis ou des membres des Premières Nations

**Connaissances traditionnelles autochtones et propriété intellectuelle culturelle (si cela s’applique au projet)**

Si les activités que vous proposez touchent aux connaissances traditionnelles autochtones ou à la propriété intellectuelle culturelle, vous devez démontrer, pour être admissible à une subvention, que :

* les protocoles appropriés sont observés ou pris en compte
* vous abordez les questions d’intégrité, d’authenticité et de soutien communautaire

# DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI – Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et les résultats escomptés
* votre échéancier ou votre plan de projet
* votre budget
* les partenaires ou les organismes d’accueil, le cas échéant

Vous devrez également soumettre:

* les notices biographiques des participants clés des domaines artistique, culturel et technique, le cas échéant
* une lettre d’invitation ou de confirmation de votre partenaire, de l’organisme ou de l’événement, le cas échéant.
* un exemple d’œuvre antérieure et un exemple pour chaque participant clé, le cas échéant
* si vous êtes un artiste en devenir, une lettre ou un courriel d’entente de votre mentor, ainsi que sa notice biographique à jour

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’avis de réception afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez **[ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention%22%20%5Co%20%22Hyperlien%20vers%20l%E2%80%99information%20sur%20les%20responsabilit%C3%A9s%20des%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaires%20de%20subventions)**.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin de l’activité.

# PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous suggérons de parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

****FORMULAIRE D’IDENTIFICATION

Créer, connaître et partager : Projets à court terme

**Les renseignements inscrits sur les trois premières pages ne seront pas transmis au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Salutation:** 🞏Dr. 🞏Mlle 🞏M. 🞏Mme 🞏Prof. **Année de naissance**

**Nom de famille officiel Prénom officiel**

**OU**

**Nom du candidat** (groupe ou organisme)

**Nom de la personne responsable** (Si un membre, un dirigeant ou une autre personne est responsable de la demande, veuillez inscrire son nom. Si un agent ou un gérant en est responsable, inscrivez son nom.)

**Nom de la personne Titre**

**Courriel Téléphone**

Adresse permanente

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

Adresse postale

🞏 Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse permanente.

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

**Déclaration**

**À titre individuel,**

* Je comprends que, pour le programme **Créer, connaître et partager : Projets à court terme**, je peux présenter 2 demandes par année (1er mars au 28-29 février).
* Je comprends que les subventions ne peuvent pas se chevaucher dans le temps avec une autre subvention de **Projets à court terme** ni être liées à des activités qui bénéficient d’une subvention de la composante **Projets à long terme.**
* J’ai lu les renseignements concernant les [limites de demandes annuelles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention) et je comprends que le nombre de demandes que je peux présenter au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité (1er mars au 28-29 février).
* Je comprends que ma candidature pourrait être prise en considération pour un [prix](http://conseildesarts.ca/financement/prix) sur la base de l’information soumise dans la présente demande et dans mon profil de candidat. Si je ne veux pas être considérée pour un prix, je peux envoyer un courriel à prix@conseildesarts.ca en indiquant RETRAIT dans la ligne d’objet.
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il m’incombe de m’informer de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à mes activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Je consens à respecter la décision du Conseil des arts du Canada.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je serai soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je devrai soumettre un rapport final.

**🞏 Je confirme :**

* que je suis d’accord avec les déclarations ci-dessus.
* qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

**Nom**

**Signature Date**

**À titre de représentant d’un groupe ou d’un organisme,**

* Je comprends que, pour le programme **Créer, connaître et partager : Projets à court terme**, nous pouvons présenter 2 demandes par année (1er mars au 28-29 février).
* Je comprends que les subventions ne peuvent pas se chevaucher dans le temps avec une autre subvention de **Projets à court terme** ni être liées à des activités qui bénéficient d’une subvention de la composante **Projets à long terme.**
* J’ai lu les renseignements concernant les [limites de demandes annuelles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention) et je comprends que le nombre de demandes que nous pouvons présenter au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité (1er mars au 28-29 février).
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il nous incombe de nous informer nous-mêmes de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à nos activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Nous consentons à respecter la décision du Conseil des arts.
* Je comprends que, si cette demande de subvention est retenue, nous serons soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si cette demande de subvention est retenue, nous devrons soumettre un rapport final.
* J’ai l’autorisation de signer la présente demande au nom du groupe, du collectif ou de l’organisme et j’assume les responsabilités de la subvention.

**🞏 Je confirme :**

* que je suis d’accord avec les déclarations ci-dessus.
* qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

**Nom**

**Signature Date**

FORMULAIRE DE DEMANDE

Créer, connaître et partager : Projets à court terme

**Les informations que vous fournissez à partir de ce point seront transmises au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Nom du candidat**(artiste, groupe ou organisme)

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**OU**

**Nom de la personne qui remplit cette demande**

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**Profil du candidat**

**Pour pouvoir présenter une demande au Conseil des arts du Canada, vous devez avoir un Profil de candidat validé.**

🞏 Je confirme que mon Profil de candidat est validé dans le portail du Conseil des arts.

**Indiquez le Profil de candidat que vous voulez utiliser pour cette demande. Pour être admissible, le projet que vous proposez doit être en lien direct avec l’expérience, les connaissances et la formation énoncées dans votre profil et champ de pratique validés. Cela étant dit, votre projet peut dépasser les frontières de votre pratique artistique ou incorporer d’autres pratiques artistiques.**

**Champ de pratique/ profil de candidat**Ex. Organisme sans but lucratif Inuit, Métis ou des Premières Nations ou Artiste professionnel Inuit, Métis ou des Premières Nations

 **Envoyez votre demande à l’adresse suivante :
Créer, connaître et partager : Projets à court terme**

Conseil des arts du Canada
150, rue Elgin, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

**OU**creerconnaitreetpartager.3003@conseildesarts.ca
**🞏 Je soumets mon matériel d’appui sur une clé USB par la poste.
🞏 Je soumets mon matériel d’appui par courriel.**

**Signature Date**

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA SOUMISSION DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices
et le formulaire de demande.

Formulaire de demande

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Pour les groupes et les organismes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.**
2. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Date de début du projet**

Cette date doit être ultérieure à la date limite.

1. **Date de fin du projet**

Cette date peut être jusqu’à 1 an après la date de début du projet.

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, mordillage d’écorce de bouleau, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Type d’activité** (vous pouvez cocher plus d’une case)

**Créer** offre un soutien à la recherche, la production et la création de nouvelles œuvres dans toutes les disciplines artistiques.

**[ ]** Recherche **[ ]** Discours critique (y compris la recherche ou la rédaction)

**[ ]** Création **[ ]** Résidences

**[ ]** Production **[ ]** Collaborations

**[ ]** Autres activités liées à **Créer** (veuillez décrire, environ 25 mots)

**Connaître** offre un soutien à la conservation, à l’entretien, à l’innovation, à la transmission des connaissances culturelles et de la pratique créative.

**[ ]** Mentorats

**[ ]** Accroissement de la capacité administrative, artistique, culturelle ou organisationnelle

**[ ]** Formation artistique

**[ ]** Préservation de la langue par les pratiques artistiques

**[ ]** Initiatives communautaires visant à inspirer les jeunes par les pratiques artistiques

**[ ]** Transmission intergénérationnelle des connaissances artistiques

**[ ]** Préservation des connaissances traditionnelles par les pratiques artistiques

**[ ]** Recherche

**[ ]** Collaborations

**[ ]** Autres activités liées à **Connaître** (veuillez décrire, environ 25 mots)

**Partager** offre un soutien à la diffusion, à l’exposition, à la présentation et à la distribution d’œuvres réalisées par des membres des peuples Inuit, Métis et des Premières Nations qui enrichissent et favorisent l’engagement des collectivités au Canada et à l’international.

[ ] Expositions locales, régionales, nationales ou internationales

[ ] Présentations, festivals et vitrines

[ ] Mise en œuvre de stratégies de diffusion et d’objectifs organisationnels

[ ] Activités d’édition

[ ] Rassemblement portant sur des pratiques artistiques

[ ] Événements de réseautage comportant des pratiques artistiques

[ ] Collaborations

[ ] Activités de rayonnement

[ ] Marketing et publicité

[ ] Autres activités liées à **Partager** (veuillez décrire, environ 25 mots)

1. **Décrivez votre projet, y compris :** (environ 1 000 mots)
* **votre démarche artistique, critique, ou votre démarche de programmation ou de conservation**
* **votre plan de travail et votre échéancier**
* **les participants clés.**

Veuillez inclure les principales étapes et leur date d’achèvement.

Vous pourrez joindre un plan de travail détaillé dans la section *Documents requis* du formulaire de demande, au besoin.

**Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) doivent expliquer en quoi l’activité proposée ne fait pas partie de vos activités régulières.**

1. **Si vous êtes un artiste en devenir, vous devez travailler sous la direction d’un professionnel. Dites qui est cet artiste professionnel et pourquoi vous voulez travailler avec cette personne?** (environ 250 mots)
2. **Que désirez-vous accomplir? Comment ce projet contribuera-t-il :** (environ 500 mots)
* **à votre développement artistique ou culturel?**
* **à faire avancer votre pratique artistique ou culturelle, ou à l’enrichissement de la vie culturelle de votre collectivité?**
1. **Décrivez l’expérience et les compétences que vous et vos partenaires, le cas échéant, possédez et qui permettront de mener à bien ce projet.** (environ 250 mots)
2. **Expliquez sur quelle base vous déterminez les honoraires versés aux participants, le cas échéant.** (environ 100 mots)

Vous devez verser des cachets professionnels. Ils peuvent être régis par les standards de l’industrie ou par des rémunérations déterminées par un syndicat.

1. **Connaissances traditionnelles autochtones ou la propriété intellectuelle culturelle** (environ 250 mots)

**Si votre projet :**

* **touche aux connaissances traditionnelles autochtones ou à la propriété intellectuelle culturelle, comment en tenez-vous compte?**
* **inclut la participation de membres d’une communauté Inuit, Métis ou des Premières Nations, comment abordez-vous les questions d’intégrité, d’authenticité et de soutien communautaire?**
* **permet d’explorer des traditions (comme les cérémonies ou d’autres formes de partage de connaissances communes), comment votre démarche s’inscrit-elle dans les traditions culturelles et les respecte-t-elle? Comment observe-t-elle les protocoles?**
1. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 1 000 mots)

Par exemple, vous pouvez fournir une mise en contexte de votre pratique ou de votre projet, notamment de l’information concernant votre relation avec les communautés autochtones avec lesquelles vous êtes en lien, ou avec qui vous prévoyez travailler. Il peut s’agir de communautés géographiques, sociales, culturelles, artistiques ou axées sur une nation autochtone. Vous pouvez inclure toute information que vous considérez comme pertinente. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un **agent de programme**.

1. **Résumez votre projet en une phrase**. Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT (le cas échéant), LIEU (le cas échéant) et DATES. (environ 25 mots)

Par exemple : « Pour effectuer de la recherche sur le SUJET dans le Nord québécois du jour/mois/année au jour/mois/année ».

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes.**
2. **Montant demandé** (peut atteindre 100 000 $)

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Avez-vous besoin d’un montant supplémentaire de l’Allocation pour les collectivités éloignées?**

Si votre situation géographique vous occasionne des frais accrus ou inhabituels, vous avez peut-être droit à une allocation pour collectivité éloignée. C’est le personnel du programme qui détermine le montant au cas par cas.

**🞏 Non 🞏 Oui \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $**

**Justifiez ces coûts supplémentaires.** (environ 100 mots)

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez la notice biographique des participants clés concernant les aspects artistiques, culturels et techniques de votre projet, le cas échéant.**
2. **Joignez une lettre d’invitation ou de confirmation de vos partenaires, des organismes ou des événements, le cas échéant.**

Donnez le plus de renseignements possibles à propos des dates des événements, des lieux, des artistes, du cachet des artistes ou de toute autre contribution financière.

1. **Donnez des renseignements à propos des partenaires ou des organismes d’accueil, le cas échéant.**

Maximum d’une page pour chacun des partenaires ou organismes.

1. **Joignez un plan de travail détaillé, le cas échéant.**
2. **Si vous êtes un artiste en devenir, vous devez joindre :**
* **une lettre ou un courriel d’entente de votre mentor**
* **une notice biographique à jour de votre mentor.**

La lettre d’entente doit comporter les détails de l’entente, y compris les services offerts par votre mentor et le nombre d’heures que vous aurez travaillées ensemble. Donnez le plus de renseignements possible.

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devez soumettre des exemples de vos œuvres antérieures et de celles des principaux participants.**

Le matériel d’appui doit inclure des œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez inclure l’œuvre/les activités d’autres artistes ou partenaires clés. Vous pouvez aussi inclure des œuvres antérieures pour mettre votre demande en contexte.

Les membres du comité d’évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent un maximum de 10 minutes environ.

Le comité d’évaluation se sert de la documentation d’appui pour évaluer le mérite du projet.

La documentation d’appui soumise sera détruite après l’évaluation.

**Liens web (hyperliens)**

Seul le matériel d'appui téléversé dans [SoundCloud](https://soundcloud.com/), [Vimeo](https://vimeo.com/)  ou [YouTube](https://www.youtube.com/) est accepté. Les liens doivent mener directement à votre matériel d'appui et ne doivent exiger aucune autre navigation ni téléchargement de fichiers. Les URL doivent être accessibles pendant tout le processus d'évaluation. Le Conseil des arts ne peut être tenu responsable des liens qui ne fonctionnent pas.

**Téléchargement des fichiers**

La taille totale des fichiers que vous soumettez ne doit pas dépasser 4 Go.

**Les fichiers audiovisuels** doivent :

* pouvoir être visionnés dans VLC media player (pour de plus amples renseignements, consultez le [www.videolan.org/vlc/](http://www.videolan.org/index.fr.html))
* avoir un maximum de 60 images/secondes
* avoir une résolution de 1080P maximum (ou format de l’image 1920 x 1080)
* 1 Go maximum

**Les images** doivent être :

* en format (.jpg, .jpeg)
* en mode couleur RVB

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | Brève description du lien avec votre demande | Téléverser le fichier Taille maximum 1 Go | Lien web (hyperlien) | Mot de passe, le cas échéant |

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir du matériel d'appui dans les formats énumérés, vous pouvez envoyer un lien/URL par courriel. Veuillez communiquer avec un agent de programme si vous vous trouvez dans cette situation.

1. **Instructions pour le visionnement**

Si le matériel que vous soumettez dépasse 10 minutes, vous devez indiquer ce que vous voulez que le comité visionne. Si vous ne fournissez pas d’indications à ce sujet, le comité commencera le visionnement à partir du premier élément soumis.